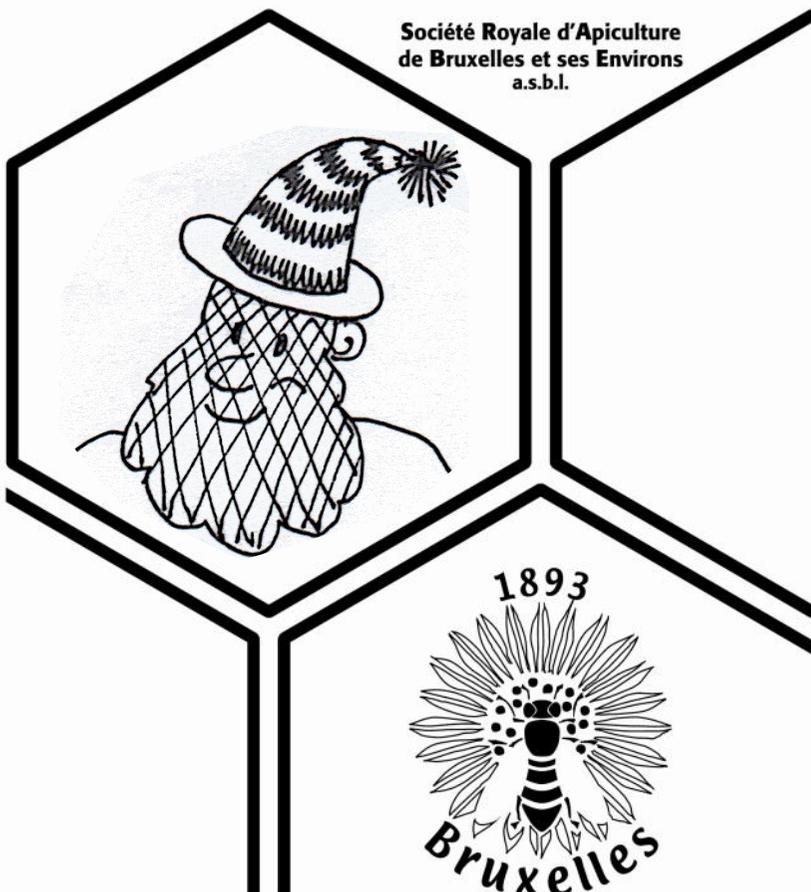


n°34 novembre 2012
32^{ème} année

Belgique - Belgie
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

LE RUCHER FLEURI

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
a.s.b.l.



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010

II

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvlieghe
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherville@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la
responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits
sous réserve d'en faire la
demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

Les photos sont de Brigitte, Claude, Marc, Michel et Yves.



Sommaire

Editorial	154
Agenda apicole	155
Programme des cours au rucher école	156
Des nouvelles du rucher d'élevage	157
Le souper de la Saint Ambroise	158
Il est temps de payer votre cotisation 2013	159
Les avantages offerts aux membres de la SRABE asbl	159
Proposition d'achat groupé	160
L'abonnement aux revues	161
Encirage 2013	162
Le matériel d'animation/d'exposition	163
Nos fiches pédagogiques sont disponibles à la vente	166
Notre nouveau site internet	167
La nouvelle brochure: « Bestioles ! qui est qui ? »	169
Brico Bee : Le plateau d'introduction	171
Comparaison des miels de Noires et de Buckfasts.	174
Le piégeage des varroas	179
Étiquettes	184
La saga des OGM (suite)	185
Découverte d'un rucher à Loei en Thaïlande	189
Une nouvelle acquisition dans notre bibliothèque	191
Congrès d'Agen: Communiqué de presse AFP	193
Journée d'information à Namur le 27 janvier 2013	196
Become 2013	197
Recette: Le magret de canard au miel	198
Les abeilles dans l'art	199
Petites annonces	200



Editorial

Lors de notre assemblée générale, nous avons été très heureux de distribuer leur diplôme d'apiculteur aux 65 élèves qui ont terminé avec succès les deux années de formation. Encore bravo à chacun. Nous gardons un excellent souvenir de votre passage sur nos bancs, et espérons vous revoir souvent, entendre parler de vos projets, avoir de vos nouvelles.

L'AG a également été l'occasion de vous présenter le matériel d'exposition et les outils didactiques qu'un groupe de passionnés formé autour de Christine a développé et rassemblé depuis de nombreux mois. Nous vous les présentons en détail dans ces pages. Ce matériel est à votre disposition. N'hésitez pas à l'emprunter pour illustrer un stand ou toute autre animation.

Nous vous avons également présenté notre nouveau site internet, à visiter sur www.api-bxl.be

Ces prochains mois verront nos abeilles se regrouper, se serrer les unes contre les autres pour combattre le froid et protéger leur reine. Les apiculteurs mettront cette période à profit pour bricoler, ranger, s'informer, mais aussi se retrouver autour d'un bon repas à la Saint Ambroise, pour des conférences dans la chapelle du domaine d'Anjou ou lors de la journée d'information de fin janvier dans les auditoriums de Namur .

A bientôt, donc !
Anne Van Eeckhout



Apiculteur : Eleveur qui fait la politique de l'autre ruche.
Le Dictionnaire de Laurent Baffie



Agenda apicole

Dimanche 18 novembre à 14h30 : Conférence :

« La PAC et les transformations du paysage agricole »,
donnée par Agnès Fayet au Rucher Ecole (Grande
Chapelle), rue au Bois 365B à 1150 Bruxelles

Vendredi 7 décembre 2012 à 19h : Souper St Ambroise

à Latour de Frein, 555 rue Engeland à 1180 Bruxelles.
Inscription obligatoire auprès de Christine
rucherecole@api-bxl.be. L'article se trouve en page 158

**Dimanche 27 janvier 2013 de 10h à 17h30 : Journée
d'information apicole** organisée par le Comité
d'accompagnement dans les auditoriums de la Faculté de
Médecine de Namur. Le thème sera les luttes alternatives
contre la varroase. L'article se trouve en page 196

Dimanche 3 février 2013 à 14h30 : Conférence:

« Abeilles, perspectives d'avenir », donnée par Agnès Fayet
au Rucher Ecole (Grande Chapelle), rue au Bois 365B à
1150 Bruxelles

WE du 13-14 avril 2013: Atelier d'encirage du matériel.

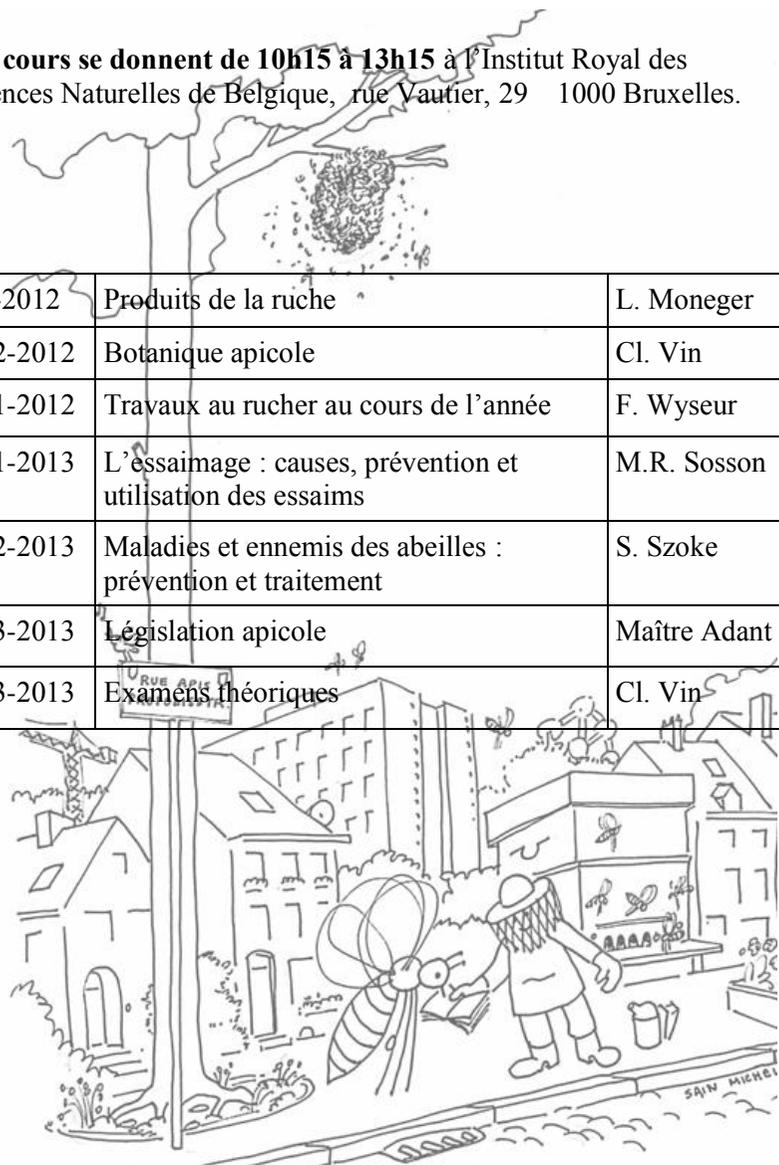
Inscription obligatoire ,voir l'article en page 162.

Dimanche 28 avril 2013: Voyage apicole

WE du 9-10 et 11 novembre 2013 : Deuxième congrès
européen d'apiculture « **Become** » à Louvain-la-Neuve,
organisé par le CARI à l'occasion de son 30ème anniversaire

Programme des cours d'apiculture première année 2012-2013: Cours théoriques

Les cours se donnent de 10h15 à 13h15 à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, rue Vautier, 29 1000 Bruxelles.



2-12-2012	Produits de la ruche	L. Moneger
16-12-2012	Botanique apicole	Cl. Vin
06-01-2012	Travaux au rucher au cours de l'année	F. Wyseur
20-01-2013	L'essaimage : causes, prévention et utilisation des essaims	M.R. Sosson
17-02-2013	Maladies et ennemis des abeilles : prévention et traitement	S. Szoke
03-03-2013	Législation apicole	Maître Adant
17-03-2013	Examens théoriques	Cl. Vin

**Les cours bénéficient du soutien financier
de la Commission communautaire française**

Des nouvelles du rucher d'élevage

Dans un rucher d'élevage comme dans les ruchers de production, l'hiver n'est pas une période sans activité : il faut préparer le matériel afin que tout soit à disposition le jour « J » tant attendu du départ de la saison d'élevage, soit dans la deuxième quinzaine de mars.

En plus des opérations classiques de renouvellement des cires, nettoyage et grattage des hausses etc., il y a lieu de remettre à neuf les mini +, Apidéas et autres Kiellers ainsi que les nourrisseurs, préparer des cadrons cirés en suffisance, maintenir en bon état les différents supports de ruchettes, etc.

Ces opérations seraient donc à prévoir dès le début du mois de mars. Si vous souhaitez nous aider, je vous propose de réserver dès à présent une ou plusieurs des dates suivantes pour ces opérations de maintenance qui se dérouleront au Rucher d'élevage, domaine de Latour de Freins, 555 rue Engeland à Uccle, de 9h30 à 12 heures : les samedi 2, 9 et 16 mars 2013.

Par ailleurs, pour les opérations liées à l'élevage, je souhaiterais réunir une équipe stable de +/- 6 personnes qui ont déjà une certaine expérience en apiculture et qui souhaitent approcher ou perfectionner leurs savoirs en « picking », mise en place d'un starter, d'un finisseur, la conduite d'une ruchette (mini +,



Apidéa ...) voire peut être les opérations en amont d'une insémination instrumentale : établissement d'un calendrier, constitution et conduite d'une ruche à mâles, prélèvement du sperme, assister à une insémination. Prévoyons une première réunion le 16 mars 2013. selon la météo, nous pourrons peut être déjà diviser les « tours » de mini + ou/et conditionner un starter.

Si une de ces propositions vous attire, n'hésitez pas à me contacter :

Bernard
rucherdelevage@api-bxl.be

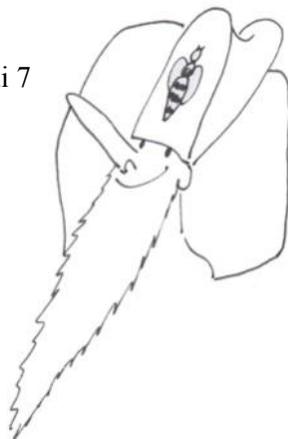
Le souper de la Saint Ambroise

Nous fêtons Saint Ambroise, le patron des apiculteurs, le 7 décembre.

Cette année, nous nous retrouverons le vendredi 7 décembre à 19h au rucher d'élevage, Latour de Freins, 555 rue Engeland à 1180 Bruxelles.

Un endroit prestigieux, un menu choisi avec soin, des convives agréables, l'ambiance sera bonne.

Ne manquez pas cette occasion de retrouver ou rencontrer les apiculteurs de votre quartier.



Il est indispensable de vous inscrire auprès de Christine au 02/270.98.86 ou par courriel lerucherfleuri@yahoo.fr avant le 30 novembre.

Le prix du repas est de 30 €/personne à verser sur le CCP : 000-0356417-39



Il est temps de payer votre cotisation 2013

Le montant de la cotisation à la SRABE asbl reste inchangé.

Il est donc, pour l'année 2013, de :

18 € pour les membres adhérents (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue « le Rucher Fleuri », l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres, comme décrits ci-dessous.

15 € pour les membres sympathisants (+ 5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue « Le Rucher Fleuri ».

Ajouter 1 € pour l'assurance par rucher supplémentaire dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.

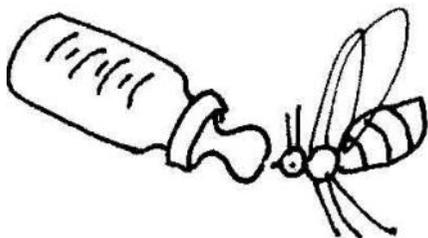
A virer au compte CCP : 000-0356417-39
de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs asbl.
(IBAN BE13000035641739 - BIC BPOTBEB1)



Les avantages offerts aux membres de la SRABE asbl

- une assurance RC pour le rucher (+ 1 € par rucher supplémentaire)
- l'abonnement à notre revue trimestrielle « Le Rucher Fleuri »
- les publications de la SRABE asbl
- l'accès à la bibliothèque, à la diathèque et à la vidéothèque
- le prêt de matériel pour la fonte et le gaufrage des cires
- le prêt de matériel pour le travail du miel et son extraction
- le prêt de matériel d'exposition/d'animation
- don d'essaims et de colonies
- la participation aux conférences ,voyage apicole et souper Saint Ambroise à des conditions avantageuses
- conseils sanitaires et assistance technique aux apiculteurs
- l'accès aux cours théoriques
- l'accès à l'atelier d'encirage
- des achats groupés
- les 4 numéros d'Actu Api et les publications du programme Miel

Proposition d'achat groupé:
la pâte de nourrissage « Chant'Abeille »



Comme les années précédentes, nous vous proposons un candi de nourrissage pour vos abeilles.

Du sucre candi à pâte onctueuse, de couleur miel, un candi à l'ancienne, sans déchet, conditionné dans une barquette en plastique semi-rigide, à mettre sur le trou de nourrissage en janvier-février si vos ruches devenaient anormalement légères.

Son poids d'1kg700 convient parfaitement pour une colonie.

La barquette rigide supporte le poids du toit sans s'écraser : on peut ainsi facilement vérifier la prise du candi sans déranger les abeilles.

Son prix est de 3,90 €/pièce. L'augmentation du prix par rapport à l'année dernière est à imputer à la hausse du prix du sucre.

La livraison est prévue lors du repas du Souper Saint-Ambroise du vendredi 7 décembre 2012.

Faites votre commande auprès de Christine avant le 6 décembre,
- par téléphone au 02/270.98.87,
- par courriel: lerucherfleuri@yahoo.fr ou rucherecole@api-bxl.be

Le paiement doit nous parvenir au CCP de la SRABE asbl :
000-0356417-39

L'abonnement aux revues

Comme chaque année, le Conseil d'Administration propose aux membres de la SRABE de grouper les abonnements aux revues étrangères. Nous pouvons vous proposer des prix plus intéressants que les prix publics.

Cet avantage très concret s'ajoute à l'intérêt apicole de ces périodiques. Chacune de ces revues contient des conseils aux débutants, des articles d'actualité et des dossiers techniques de qualité. Elles sont bien illustrées, agréables à lire et, en passant, on jette un coup d'œil sur les événements locaux... une manière de partager la vie des apiculteurs d'ailleurs.

« **Abeille et fleurs** », revue de l'Union Nationale des Apiculteurs français, dirigée par Henri CLEMENT **au prix de 39,60 €**

« **Abeille de France** », organe de l'autre syndicat : la Société Nationale d'Apiculture, menée par Yves VEDRENNE **au prix de 39,60 €**

« **La santé de l'abeille** », la revue de la FNOSAD **au prix de 27€**

« **Abeille et Cie** » est éditée par le CARI qui a obtenu la Médaille d'or Apimondia 2009 ! **Au prix de 30 €.**

« **La Belgique apicole** », de l'Union des Fédérations apicoles de Wallonie **au prix de 24 €.**

« **Revue belge d'Apiculture** », émane de l'Union Royale des Ruchers wallons **au prix de 22 €.**

En néerlandais, nous proposons :

« **De Vlaamse Imkersbond** »(KONVIB) **au prix de 30 €.**

« **T Brabants Bieke** » **au prix de 12,50 €.**

A virer au compte 000-0356417-39 de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE asbl) avant le 31 décembre 2012.

La rédaction.

Encirage 2013

Tous à vos agendas, réservez dès maintenant le WE du 13 et 14 avril 2013 pour encirer votre matériel.

Un article dans le prochain Rucher Fleuri précisera les détails. Vous pouvez déjà vous inscrire en m'envoyant par courriel : votre n° de téléphone, le type de ruche (DB 10, DB 7, hausses DB 10, ...) et la quantité à encirer.

Précisez, s'il vous plaît, s'il y a des toits chalets.

Les inscriptions seront closes le 31 mars 2013.



Au plaisir de vous voir en avril.

L'encireur hibernatus.

encirage@api-bxl.be



Le matériel d'animation/d'exposition

Nous avons rassemblé et développé de nombreux outils pour vous aider à animer une présentation, à décorer un stand, à expliquer au grand public, à passionner votre entourage, à transmettre notre passion commune, l'abeille et l'apiculture.

La valise pédagogique

Cette fabuleuse valise pédagogique en forme de ruche autour du thème de l'abeille contient des fiches pédagogiques plastifiées au format A3, illustrées avec beaucoup de fraîcheur et de modernité. Elle permet d'aborder le monde de l'abeille et de l'apiculture. Les illustrations ont été choisies avec minutie afin d'être les plus claires possible. La valise a été conçue prioritairement pour un public-cible de 6 à 12 ans.



Outre les fiches, la valise comprend également un enfumoir, un lève-cadre, une vareuse, de la documentation diverse et des DVD.

Nous avons voulu en faire un outil pratique, simple et complet.

Les fiches pédagogiques



Nous avons développé toutes les fiches pédagogiques de la valise sous différents formats.

Les fiches au nombre de 22 sont en couleur, plastifiées, et en recto/verso selon le format

Afin d'en faciliter le transport, nous avons fait confectionner des sacs de toile solide avec de bonnes anses

identifiés au nom de la SRABE

Les panneaux didactiques

En 2008, nous avons inauguré le Jardin d'abeilles et son parcours didactique dans le Parc Roi Baudouin.

Nous avons reproduit ces panneaux didactiques bilingues de 47cm/82cm ,plus lourds. Ils peuvent être prêtés et se transportent dans deux sacs taillés à mesure en tissu solide pourvu de bonnes lanières de transport et identifiés au nom de la SRABE



La caisse de photos d'exposition

En 2005, nous avons organisé « Couleur Miel » à l'Abbaye de Forêt, et nous y avons présenté entre autre une exposition de photos encadrées. Au fil des 7 années passées, les couleurs et la qualité des photos étaient dépassées, nous avons donc regarni ces cadres de magnifiques photos avec l'aide de Claude M..



Elles illustrent les ruchers de la SRABE, les habitants de la ruche, les cousins de l'abeille, la vie de l'abeille, de la ruche et de l'apiculteur.

Elles sont identifiées au nom de la SRABE et se transportent aisément dans une bonne caisse solide de récup en plastique !

Les vareuses et les gants

Des vestes et des gants de protection en taille enfants et adultes peuvent être empruntés, ils sont rangés dans des sacs de transport en tissu identifiés au nom de la SRABE et pourvus de bonnes anses !



Les ruchettes d'observations

Nous vous proposons également deux ruchettes d'observations vitrées d'une capacité d'un cadre de corps et un cadre de hausse. Vous devez les peupler vous-même.

Ces ruchettes permettent de voir les abeilles de près, succès garanti lors d'une animation!

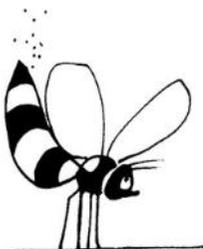


Tout ce matériel d'animation/exposition est à votre disposition. Il est en dépôt à Grimbergen, où vous devrez aller le chercher ... et le redéposer.

Pour l'emprunter, adressez-vous à Christine au 02/270.98.86 ou envoyez un message à : rucherecole@api-bxl.be.

Nous vous demanderons de signer notre charte de prêt et de verser une caution.

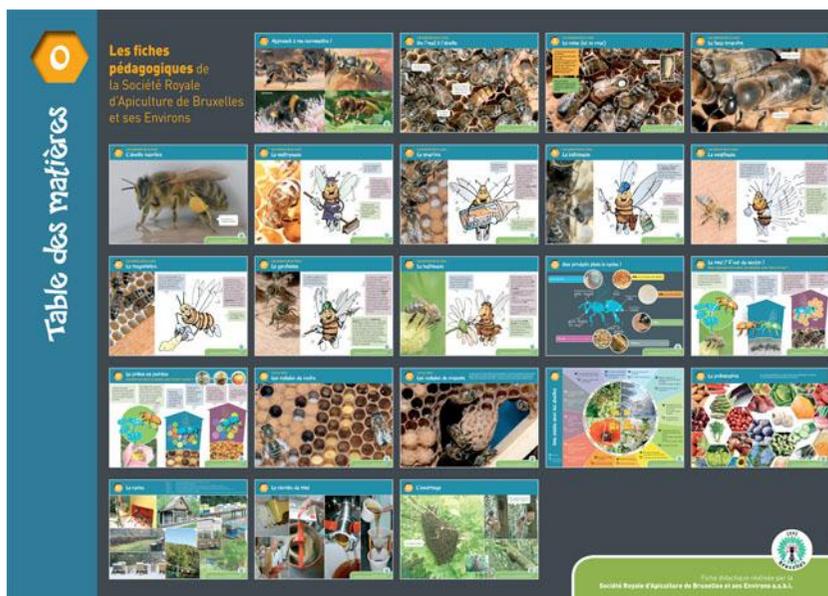
Le conseil d'administration



Nos fiches pédagogiques sont disponibles à la vente

Nos fiches pédagogiques sont le fruit d'un laborieux travail d'une équipe d'apis bénévoles de la SRABE. Nous ne désirons pas le diffuser à tout vent.

Toutes ces fiches ont été multipliées en différents formats et sont proposées en prêt auprès des membres qui souhaitent les utiliser pour une présentation dans une école, lors de portes ouvertes ou autres manifestations.



Mais nous avons aussi décidé de les mettre en vente auprès de nos membres avec un petit bénéfice pour la trésorerie de notre asbl !

Le set des 22 fiches en format A3 recto/verso, plastifiées, en couleur est vendu au prix de 75€.

Le set des 22 fiches en format A2 recto, plastifiées, en couleur est vendu pour un montant de 160€.

Commandez votre set à rucherecole@api-bxl.be et versez le montant de votre commande sur le CCP de la SRABE 000-0356417-39

Le conseil d'administration

Notre nouveau site internet

Nous vous l'avions annoncé, il est là, le nouveau site de la SRABE est en ligne depuis le 15 octobre dernier.

L'adresse est inchangée: www.api-bxl.be, mais le décor est entièrement nouveau.



Le projet date de l'année dernière, et a été mené à bien grâce à un subside de la région de Bruxelles-Capitale.

Il est le résultat de nombreuses discussions au conseil d'administration et de non moins nombreuses heures de travail de développement.

Il est construit en Joomla!, un système de gestion de contenu qui utilise une base de données dans laquelle sont enregistrés toutes les informations, menus, articles, photos, et j'en passe. De nombreux composants nous permettent d'inclure des fonctionnalités multiples.

Une petite anecdote : Joomla!, déformation du mot swahili Jumla, veut dire : «tous ensemble»



Venons-en à notre site :

Dans les menus à gauche de l'écran, vous trouverez les informations de base: la présentation de notre association, les activités que nous vous proposons, nos publications ou participations à des projets.

La partie droite de l'écran propose des liens vers des articles à destination de tous les publics. Citons les fiches pédagogiques, les possibilités de rencontrer des apiculteurs, les aspects légaux de l'apiculture.

Sans oublier l'outil de recherche (en haut à droite), qui vous permettra de retrouver l'information que vous cherchez. Essayez-le, il est étonnamment efficace.

Les premiers commentaires de nos visiteurs sont élogieux.

Nous espérons faire vivre ce nouveau site, avec l'aide de ceux qui nous enverront de quoi l'alimenter. Les idées ne manquent pas, n'hésitez pas à nous rendre visite et à nous laisser un petit message.

Anne Van Eeckhout

Le Rucher

LA FERME AUX CHIENS

3, rue des fermes à 5081 Bovesse (La Bruyère)

Tel: (081) 56 84 83

MATERIEL ET PRODUITS APICOLES

ouvert lundi, mercredi et samedi de 14 à 19h ou sur r-v.

Ruches, ruchettes, extracteurs, maturateurs

Tout le matériel et l'outillage apicole

Bocaux, nourrisseurs, sucre, Nektapol, Trim-o-Bee

Cire gaufrée, Apistan, Confiseries au miel

Élevage de reines / Colonies sur cadre

Matériel pour la fabrication de vin de fruits

Matériel de petit élevage

La nouvelle brochure: « Bestioles ! qui est qui ? »



Nous sommes heureux de vous annoncer la parution de la petite dernière réalisée en collaboration avec des entomologistes confirmés.

Il s'agit de la toute nouvelle brochure "Bestioles" qui vous permettra d'identifier à partir d'indices simples (période d'observation, trajectoire de vol, apparence, aspect du nid, type d'alimentation,...) toute une série d'insectes ailés qui à première vue pourraient être confondus avec l'abeille.

Cette brochure s'ajoute à la liste de nos publications; elle est disponible sur demande et lors des manifestations auxquelles nous participons.

Faites-la connaître autour de vous.

Nous espérons qu'elle aidera un plus grand nombre à découvrir les cousins de nos abeilles, mais également à les reconnaître et à n'appeler les apiculteurs que pour les *Apis mellifera*.
Les « cueilleurs d'essaims » apprécieront !

La Miche



UN MAGASIN D'APICULTURE A BRUXELLES :



LA FERME NOS PILIFS asbl
entreprise de travail adapté
Trassersweg 347 - 1120 Bruxelles
Tél.: 02.262.11.06 - Fax: 02.268.62.84
E-mail: info@pilifs.be - www.fermenospilifs.be



Le petit matériel de l'apiculteur

- Cadres (Dadant-Blatt), œillets, fil inox
- Lève cadres, tendeur, gants de protection d'apiculteur
- Enfumeurs, soufflet et recharges
- Cire conventionnelle ou bio



Carte de fidélité

Ouvert le dimanche en saison

Disponibilité toute l'année

Commande d'autres produits sur demande

Brico Bee : Le plateau d'introduction

L'hiver est à nos portes, il n'y a plus grand chose à faire au rucher, c'est le bon moment pour entreprendre l'un ou l'autre bricolage apicole.

Je vous propose la construction de ce plateau d'introduction basée sur un modèle décrit dans un vieil exemplaire de mai 1939 de « La Belgique Apicole »



Ce plateau permet d'introduire un essaim par le trou de vol de la ruche. On peut de cette façon observer de façon fort plaisante les abeilles qui prennent possession de leur nouveau logement.

De plus, on peut ainsi placer tous les cadres à leur place définitive sans devoir y toucher le

lendemain de l'enruchement de l'essaim. Celui-ci n'est donc pas dérangé dans le travail de construction qu'il s'empresse de commencer.

Comme les abeilles sont bien étalées sur le plateau, il est assez aisé de repérer la reine pour la marquer.

Ce plateau peut d'ailleurs aussi servir à la recherche de reine de colonies déjà installées. Si on place une grille à reine devant l'entrée de la ruche, et que l'on secoue tous les cadres au-dessus du plateau en les remplaçant ensuite dans la ruche, les abeilles reviennent rapidement sur les cadres et la reine restera bloquée par la grille.

Je me suis aussi déjà servi de ce plateau pour réunir une colonie orpheline (mais pas encore bourdonneuse) à une colonie avec reine.

Le plateau a la forme d'un trapèze régulier de 80 cm du côté le plus

large et de 45 cm du côté opposé. La longueur est de 1 m. L'encadrement est fait de planches de 10 cm sauf sur la partie avant où l'on placera seulement une latte de 3x2 cm afin de laisser le passage aux abeilles. Les deux pieds sont mobiles et peuvent être disposés de façon à donner l'inclinaison désirée en fonction de la hauteur de la planche de vol par rapport au sol. On appuie le devant du plateau sur la planche



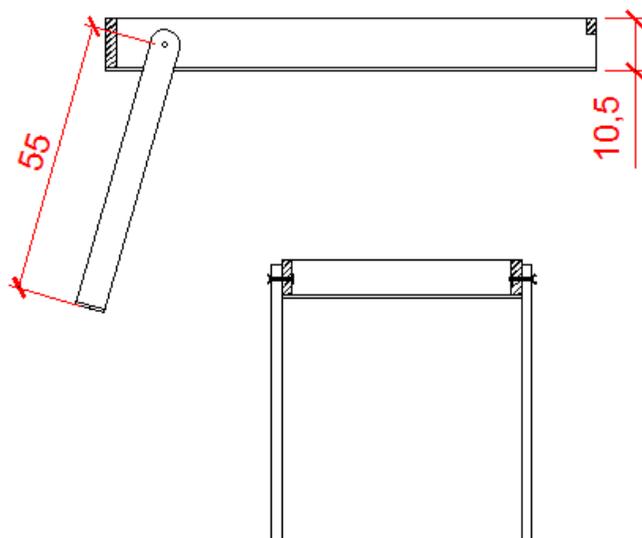
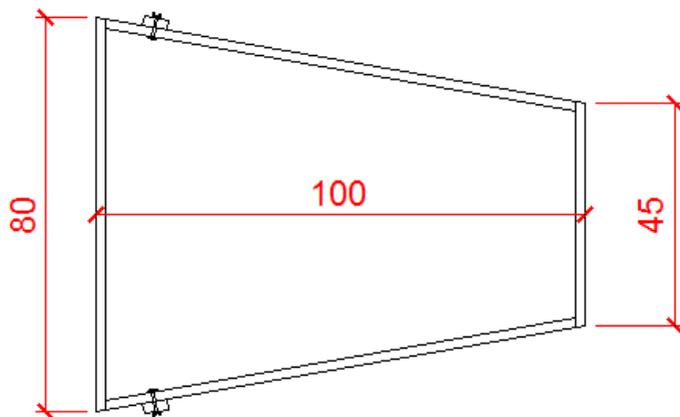
de vol. Il faut éventuellement adapter la taille de cette partie avant en fonction du modèle de vos planches de vol. Le réglage des deux pieds se fait au moyen de boulons munis d'écrous à ailettes.



Le fond est en triplex de 5 mm que l'on peut peindre en blanc afin de mieux y voir les abeilles.

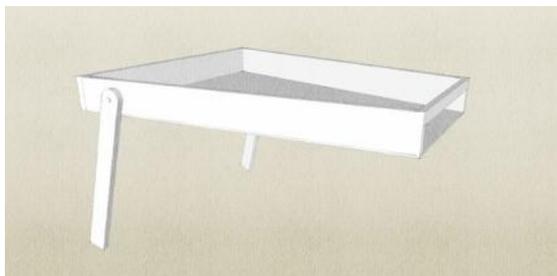
Au moment de l'introduction, le trou de vol est bien sûr largement ouvert. L'essaim est secoué par petits paquets sur le plateau. On donne le

mouvement avec un peu de fumée. Dès que l'entrée à la ruche est engagé, on laisse faire et tout l'essaim rentrera dans la ruche comme un seul homme.



Bon travail.

Marc Eylenbosch



Comparaison des miels de Noires et de Buckfasts.

Hypothèse :

en récoltant séparément les miels de Noires et de Buckfasts, on constate des différences de couleur, de parfum et de goût. Ces 2 abeilles auraient-elles une stratégie de butinage différente?

Les miels sont envoyés au Cari pour analyse.

Méthode :

dans un même rucher, des colonies de Noires et de Bucks sont placées côte à côte. Pour éviter l'éventualité de comparer des colonies métissées, les reines ont des pedigrees connus et sont toutes de "race pure". Les reines ont été inséminées instrumentalement et bien sûr marquées avec des écussons.

En 2010, les analyses ont été faites sur les miels mélangés des 2 colonies de noires. De même pour les 2 colonies de Bucks. Les miels de printemps et d'été ont été analysés séparément.

En 2011, les miels ont été analysés ruche par ruche, tant au printemps qu'en été.

En 2012, une seule récolte en juillet : 1 miel de Noire et 1 de Buck : ces échantillons n'ont pas encore été analysés.

Résultats :

les résultats sont significatifs. Les abeilles noires semblent visiter plus fréquemment les plantes du genre "Taraxacum" (famille des pissenlits). Le deuxième groupe de plantes visité par la Noire est la famille des Rubus (Ronces).

La Buckfast visite moins fréquemment ces familles de plantes.

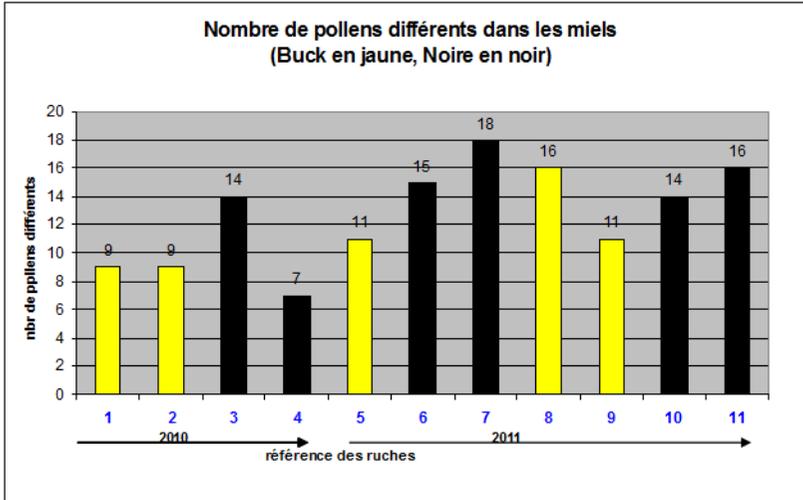


Conclusion :

La Noire de nos régions (Chimay – Valenciennes) est beaucoup plus généraliste dans son butinage dans son habitat traditionnel que la Buckfast dans le même milieu : ceci est un argument de poids en

faveur de la Noire pour le maintien de la biodiversité botanique.

Cette étude a été présentée au congrès international d'apiculture (**Sicamm**) en Suisse en septembre dernier.



Voir aussi l'article dans le Rucher fleuri N°1 de mars 2012, pages 16 à 21.



photo de Claude Marneff



Pollen spectra of Buckfast and dark bee colonies

Bernard DELFO

¹ rue des bigarreux 47 • B-1180
² rue du tilleul 19 • B-5630 Daussoi

	2010	2011	2010	2011	2011	2010	2011	2011	2010	2011	2011	N
Origin of honeys	Buck. - Spring		Dark bee - Spring			Buck. - Summer			Dark bee - Summer			
Dominant pollens												
Castanea												6
Salix												1
Rosaceae (Amygdaloideae)												2
Secondary pollens												
Rubus												7
Rosaceae (Amygdaloideae)												3
Salix												2
Ranunculus												1
Castanea												1
Aesculus												1
Minor pollens												
Brassicaceae												11
Trifolium												10
Aesculus												9
Tilia												9
Salix												7
Oleaceae												7
Ranunculus												6
Ericaceae												6
Poaceae												6
Taraxacum												6
Rosaceae (Amygdaloideae)												5
Rosaceae												5
Rubus												4
Betula												4
Myosotis												4
Pinaceae												3
Cornus												3
Rutaceae (Evodia)												2
Ribes												2
Alnus												1
Campanulaceae												1
Caprifoliaceae												1
Malvaceae												1
Anacardiaceae												1
Fagus												1
Asteraceae												1
Plantago												1
Total pollen types	10	11	14	15	17	9	11	14	12	15	13	

Table - Pollen analysis of honey samples from buckfast and dark bee colonies

Hypothesis

Native pollinators
 non-native ones
 tics. We tested th
 plant species in E
 nous than buckfa

Material and

One group of dar
 Buckfast strain co
 yard in Brussels (I

Honey crops wer
 summer honeys)
 pollen types. In 20
 honey sample (fo
 lony provided a s
 samples).

Results

This study has to
 early results are v

General pollen sp
 races (cf table). A
 seems to visit Ta
 Rubus is a secon
 whereas it is a mi

Main differences t
 dering number of
 fast strain usual
 dark bee; dark be
 than buckfast bee



Dark bees honeys in an urban environment

BERNARD DELFORGE¹ & Hubert GUERRIAT²

¹ Uccle • Belgium - email : bd088022@scarlet.be

² Uccle • Belgium - email : hubert.guerriat@mellifica.be

Introduction

Dark bees are assumed to be more effective than Buckfast bees because of their adaptive characteristics. The main assumption is that dark bees visit more flowers in an urban environment than Buckfast bees. In Belgium, it is known that dark bees visit more flowers in an urban environment than Buckfast bees does.

Materials and method

Dark bee colonies and another group of Buckfast colonies were kept in the same urban environment (Brussels, Belgium).

Honey samples were harvested twice a year (spring and summer) and honey samples were analysed for pollen types. In 2010, each race group provided a mixed sample (four honey samples) whereas each colony provided a separate sample in 2011 (seven honey samples).

Results are to be completed in the coming years but these preliminary results are very indicative.

Pollen spectra are quite similar whatever the bee race. Apart from minor differences, dark bee honeys contain *Trifolium pratense* more frequently. In addition, *Trifolium pratense* is the primary pollen type in dark bee honeys whereas it is a minor pollen in Buckfast bee samples.

Minor differences between bee races appear when considering pollen types : honey samples of Buckfast colonies show less pollen types than those of dark bee colonies. Dark bees seem to forage more plant species than Buckfast bees does (cf figure).

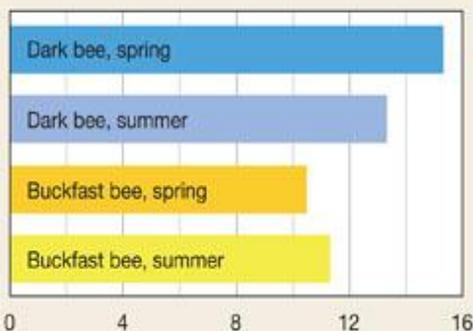


Figure - Mean numbers of pollen types in honey samples from Buckfast and dark bee colonies

Conclusion

These preliminary results could suggest that our assumption is valid : dark bees would be a more generalist forager in its native area than the non native Buckfast strain. Breeding dark bees would consequently be more effective in order to conserve plant biodiversity.

Bernard DELFORGE and Hubert GUERRIAT are hobbyist bee breeders in Belgium. Both are members of the bee breeding group of Mellifica ASBL (www.mellifica.be)

Une technique alternative de lutte contre la varroase: le piégeage des varroas

Ce que j'ai appelé « la méthode allemande » dans le Rucher Fleuri n° 3, je la rebaptise « le piégeage des varroas »

Comme vous l'avez lu dans le Rucher Fleuri n° 3 page 113, nous avons traité deux ruchers par une technique alternative inspirée d'une méthode que des apiculteurs d'Allemagne du Nord et de l'Est pratiquent dans leurs exploitations professionnelles.

L'idée est simple, piéger les varroas dans du couvain et puis détruire ce couvain qui en est infesté !

La pratique n'est pas difficile, il faut bloquer la reine avec ses abeilles dans une hausse à lécher avec une grille à reine sous le corps de ruche pendant 3 semaines.

On laisse le couvain éclore dans le corps de ruche et au bout de 3 semaines, on y remet la reine et les abeilles. Tous les cadres de couvain operculé de la hausse sont détruits pour éliminer tous les varroas qui y sont piégés,

Puis, on dispose d'une semaine pour traiter la colonie sans couvain avec un acide.

Pourquoi une hausse à lécher ? Pour permettre à la reine de pondre immédiatement, sur des cadres où la nourriture est à proximité !

Pourquoi sous le corps de ruche et non pas au-dessus ce qui serait plus aisé pour le dos de l'apis ? Pour obliger les abeilles à entrer et sortir de la ruche par la hausse où se trouve la reine et que l'harmonie, la cohésion et l'unité de la colonie soit respectée !

Le but de cet article-ci est de vous donner les dates, les chiffres, les observations, les hypothèses/conclusions actuels

Rucher de la colline : 7 ruches D12

29/7 placer la hausse en dessous + y déposer la reine + secouer au moins 5 cadres de corps d'abeilles

5/8 visite, pas de cellules royales mais les faux bourdons sont ravis de sortir

21/8 enlever la hausse et remettre reine et abeilles dans le corps

23/8 traitement au Bee Vital Clean par dégouttement + comptage des varroas

Mais les varroas ne tombaient pas, était-ce dû aux ruches pas ou peu infestées de varroas? Ou au produit inefficace ? Décision est prise de



faire un second traitement

29/8 traitement à l'Oxuvar par pulvérisation sur chaque face de cadre en évitant de pulvériser la face du cadre où se trouvait la reine.
+ comptage varroas

3/9 fin des comptages

Résultats du Rucher de la colline : 7 ruches D12

Sont rassemblées ici toutes les données qui me semblent utiles pour émettre une éventuelle hypothèse/conclusion. La découpe du cadre témoin étant aussi une technique alternative et la division une diminution de la pression du varroa pour la colonie.

Ruche 1 : échec car la reine est remontée dans le corps de ruche !

Comment ? = Mystère !

Ruche 2 : retiré 5 cadres de couvain/piège

Beevital : 0 varroa

Oxuvar : 51 varroas

6 retraits de cadre témoin operculé du 8/4 au 27/6

Division le 12/5

Ruche 3 : retiré 4 cadres de couvain/piège

Beevital : 4 varroas

Oxuvar : 47 varroas

4 retraits de cadre témoin operculé du 8/4 au 17/6

Division le 11/5

Ruche 4 : colonie en remérage au moment de la technique, elle sort de l'expérience

Ruche 5 : retiré 4 cadres de couvain/piège

Beevital : 4 varroas

Oxuvar : 43 varroas

3 retraits de cadre témoin operculé du 17/6 au 27/7

Division le 12/5

Ruche 6 : retiré 0 cadre de couvain/piège

Beevital : 473 varroas

Pas de traitement à l'Oxuvar par manque de produit et parce que le Beevital a fait tombé un nombre impressionnant de varroas!

3 retraits de cadre témoin operculé du 24/4 au 23/5

Division le 12/5



Ruche 7 : retiré 8 cadres de couvain/piège

Beevital : 11 varroas

Oxuvar : 196 varroas

3 retraits de cadre témoin operculé du 17/5 au 27/7

Pas de division car démarre très lentement = essaim récolté le **25/9/2011** dans Bxl

Ruche 8 : retiré 0 cadres de couvain/piège

Reine disparue, reste beaucoup d'abeilles, hypothèse d'essaimage= peu probable, mais la colonie est orpheline et pleure !

Beevital : 111 varroas

Pas de traitement à l'Oxuvar

C'est un essaim de ce rucher récolté le 30/6/2012

Conclusions pour le Rucher de la colline : 7 ruches D12

Le rucher est très peu infesté ! Cette technique aurait éliminé beaucoup de varroas. C'est un excellent piège !

Les nombreuses découpes du cadre témoin favoriserait également le résultat.

Pas de rapport direct entre le nombre de cadres de couvain/piège et la chute des varroas

Par contre pour la ruche 6, 0 cadre de couvain pour 473 varroas or tous les varroas étaient sur les abeilles, le Beevital a très bien fonctionné !

Cette méthode ne fonctionne que sur les ruches matures « qui tournent bien ». Elle ne fonctionne pas sur des jeunes colonies de l'année et hypothèque même leur survie

Les échecs sont possibles car les reines remontent dans les corps

La méthode est plus aisée

si les corps de ruche sont pourvus de bonnes poignées

si les reines sont marquées

si on travaille en équipe de 2

Rucher de la vallée : 9 ruches D10

Comme vous pouvez le voir, le rucher de la vallée a été traité 15 jours plus tard que celui de la colline.



- 12/8 placer la hausse en dessous + y déposer la reine + secouer au moins 5 cadres de corps d'abeilles
- 19/8 visite, pas de cellules royales
- 6/9 enlever la hausse et remettre reine et abeilles dans le corps
- 10/9 traitement à l'Oxuvlar par pulvérisation sur chaque face de cadre en évitant de pulvériser la face du cadre où se trouvait la reine + comptage varroas
- 18/9 fin des comptages

Résultats du Rucher de la vallée : 9 ruches D10

Les données reprises dans les fiches de chaque ruche n'ont pas été aussi bien collectées que dans le rucher de la colline

- Ruche 1 : retiré 4 cadres de couvain/piège
Oxuvlar : 1086 varroas
- Ruche 2 : retiré 4 cadres de couvain/piège
Oxuvlar : 328 varroas
- Ruche 3 : retiré 3 cadres de couvain/piège
Oxuvlar : 720 varroas
- Ruche 4 : retiré 3 cadres de couvain/piège
Oxuvlar : 435 varroas
- Ruche 5 : retiré 5 cadres de couvain/piège
Oxuvlar : 402 varroas
- Ruche 6 : retiré 2 cadres de couvain/piège
Oxuvlar : 1066 varroas
- Ruche 7 : retiré 5 cadres de couvain/piège
Oxuvlar : 700 varroas
- Ruche 8 : retiré 0 cadre de couvain/piège
retrouvé la reine mère dans la hausse et une reine fille vierge dans le corps
Oxuvlar : 168 varroas
- Ruche 9 : échec car la reine est remontée dans le corps de ruche !
Comment ? = Mystère
Oxuvlar : 415 varroas

Conclusions pour le Rucher de la vallée : 9 ruches D10

Le rucher est très infesté malgré cette technique de piégeage.
Mais qu'en aurait-il été sans ce piégeage ?

L'Oxuvar en pulvérisation à cette époque de l'année est très efficace
Pas de rapport direct entre le nombre de cadres de couvain/piège et la chute des varroas

Par contre pour la ruche 8, 0 cadre de couvain/piège pour 168 varroas, or tous les varroas étaient sur les abeilles, c'est donc une ruche peu infestée

Conclusions générales :

Les résultats d'infestations sont très différents dans les 2 ruchers !
Cette technique de piégeage soulage certainement la pression du varroas sur la colonie.

Le traitement à l'Oxuvar en pulvérisation au mois d'août a été plus efficace que le traitement au Bee Vital Hive Clean par dégouttement.
Il serait intéressant de répéter l'expérience pour comparer l'efficacité des deux médicaments en utilisant la pulvérisation dans les deux cas.

Le couvain ouvert est un piège à varroas car il attire les varroas phorétiques (ceux qui se trouvent sur les abeilles). Les varroas se laissent enfermés lors de l'operculation et sont évacués lors du retrait du couvain operculé. Cela a été vérifié dans le rucher de la colline : la colonie sans cadres de couvain dans la hausse a eu une chute de varroas suite au traitement nettement supérieure. Malheureusement, cela n'a pas été confirmé dans le rucher de la vallée.

Dans le rucher de la vallée, les cadres témoins n'ont pas été suffisamment utilisés comme piège à varroas, ce qui pourrait expliquer la grande différence d'infestation. Il a été utilisé comme indicateur de la fièvre d'essaimage. On aurait pu lui appliquer la méthode de piégeage avec cadre à mâle dans le corps de la colonie.

On pourrait aussi se demander si le positionnement de la reine dans le bas de la ruche n'affecte pas trop la colonie, la reine étant loin de la chaleur de son couvain.

Les 2 ruchers seront sur haute surveillance durant tout l'hiver et je ne manquerai pas de vous donner des nouvelles dans le prochain Rucher Fleuri.

Mais il est certain qu'il faudra répéter l'expérience l'an prochain afin d'obtenir plus de chiffres, c'est pourquoi je vous invite à tenter l'expérience !

Christine

Étiquettes

Dans le « tout fait, tout prêt » du monde moderne, on sacrifie volontiers à l'achat d'étiquettes autocollantes pour nos pots à miel.

Certains auront le clavier facile et pourront les acheter vierges, les dessiner et les imprimer par le biais de leur imprimante. Mais quand vous récupérez vos pots, il est rarement aisé de décoller ces étiquettes. Il paraîtrait que les placer au micro-ondes cuirait la colle et en faciliterait le grattage ?



Pour ma part, outre le plaisir d'avoir composé mon étiquette, je l'imprime par dix sur des feuilles de couleur de format A4, et après les avoir découpées, je les colle, à l'ancienne, avec du lait. J'en humecte le dos et la place, en appuyant avec une lavette humide pour enlever les coulures. Et elle s'enlève très facilement, après consommation, en la trempant dans de l'eau.

Cl. Vin



*Essai en champ de maïs OGM autorisé : trois ministres se moquent des inquiétudes fondées de la population et des experts
De nombreux apiculteurs ont envoyé un courriel aux ministres concernés, marquant leur désapprobation et demandant des justifications. Voici la suite de l'échange de courrier.*

La saga des OGM (suite)

Madame la Ministre,

Je vous remercie pour votre lettre du 7 juillet dernier, en réponse à mon courrier du 16 mai 2012.

A la lecture du protocole d'expérimentation, j'étais bien conscient, avant de m'adresser à vous, des contraintes sécuritaires qui encadrent cet essai.

S'il est possible d'éplumer les inflorescences mâles du maïs en champ de petites dimensions avant qu'elles ne dissipent le pollen dans le milieu (encore faudrait-il que les fleurs mâles soient toutes fleuries en même temps) ce geste ne sera évidemment pas possible lors de cultures industrielles. A ma connaissance, il n'existe pas de solution satisfaisante à ce problème. Dès lors, quel est l'intérêt de cet essai ?

Je me permets aussi de revenir sur 2 arguments de mon courrier précédent auquel vous ne répondez pas.

1 / Je crois important de combattre une idée selon laquelle le public est mal informé des réels problèmes qui suscitent les débats de nos sociétés démocratiques modernes.

Dans le cas des OGM, je suis toujours étonné de l'intérêt suscité, mais aussi de la connaissance du citoyen lambda, lors des nombreuses discussions que je peux avoir, et pas uniquement dans le monde des apiculteurs. Ce genre de discussions trouve une large place dans les réunions de famille et/ou d'amis : c'est un phénomène relativement récent et non négligeable ...

Il y a une réelle inquiétude dans un large public qui s'informe et lit.

Il ya aussi, et surtout, le sentiment que cette inquiétude n'a pas de lieu pour s'exprimer et se faire entendre. Ceci alimente certainement



la perte de confiance entre autres envers les institutions fédérales de sécurité alimentaire ou de contrôle des médicaments.

2 / Pour terminer, je dirai encore que le dossier B/BE/11/V4 ne contient pas de protocole de tests de toxicité ou d'allergénicité puisque cet OGM n'est pas destiné (actuellement ?) à la consommation humaine ou animale. Faut-il donc admettre que si un maïs ne doit pas entrer en ligne directe dans la chaîne alimentaire destinée à l'homme, il peut être toxique ou allergogène ? Si ensuite ces gènes modifiés se retrouvent par hasard (?) dans la chaîne alimentaire (pollens retrouvés dans le miel, par exemple, voir cas concret cité plus haut – dans mon courrier du 16 mai-), c'est sans doute dommage, mais cela fait-il partie des risques acceptables liés au progrès ?

Qu'elle est votre position sur ces deux points précis ?

En vous priant d'excuser l'insistance de mes courriers et dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués

Bernard

*Si vous avez envie d'en savoir plus, je vous conseille de lire :
<http://www.7sur7.be/7s7/fr/2765/Environnement/article/detail/1529870/2012/11/07/La-Californie-rejette-l-etiquetage-obligatoire-des-OGM.dhtml>*

*Et puis, il y a celui-ci, sur les suites à l'Europe de l'étude de Séralini :
<http://www.7sur7.be/7s7/fr/2765/Environnement/article/detail/1524182/2012/10/26/Pas-de-necessite-de-revoir-l-autorisation-du-mais-ogm.dhtml>*

*et enfin, un avis d'un grand nombre de scientifiques Séralini et la science":
<http://independentsciencenews.org/wp-content/uploads/2012/10/Seralini-and-Science-fr.pdf>*

Le Fouineur



La Ministre des Classes moyennes,
des PME, des Indépendants
et de l'Agriculture

Bruxelles, le 2012 -11- 0 8

Cellule Politique Générale
Christelle DELMOITIEZ
christelle.delmoitiez@laruelle.fgov.be
Tél : 02 541 63 66

Monsieur Bernard DELFORGE

Rue des Bigarreaux, 47

1180 UCCLÉ

Votre courrier du :

Vos références :

Nos références :
POLG/F/J/CDe/cde/077586-5773
018063

Annexe(s) :

Objet : OGM

Monsieur,

Je fais suite à mon courrier du 1^{er} octobre 2012 dans lequel je vous assurais revenir vers vous après examen de votre lettre par mes services.

En préambule de mes réponses, je tenais à vous signaler que la décision d'autorisation d'un essai en champs est à la base une compétence des Régions. Sur base de cette autorisation délivrée par la région dans laquelle se déroule l'essai, une décision est prise en concertation avec les 3 Ministres fédéraux compétents à savoir le Secrétaire d'Etat Melchior Wathelet pour l'Environnement, la Ministre Laurette Onkelinx pour la Santé publique et moi-même pour l'Agriculture.

L'essai B/BE/11/V4 est avant tout scientifique. Cet essai en champ se place dans le contexte plus large de recherches sur les mécanismes moléculaires qui déterminent le rendement et sa stabilité. Il faut savoir également que la finalité de l'essai n'est pas un critère décisionnel selon la législation en vigueur. Il est par ailleurs évident que la floraison s'étale sur une certaine période et il a été prévu dans les conditions d'autorisation de l'essai qu'à partir du premier jour de cette période, le champ soit visité quotidiennement pour enlever toutes les fleurs mâles présentes. Cette activité de monitoring quotidien est consignée dans un registre soumis à vérification lors des inspections.

Concernant le premier point de votre lettre, je répète, tout comme dans mon courrier du 7 juillet dernier, que l'avis des citoyens est un élément auquel j'accorde beaucoup d'importance. Le public s'informe, s'intéresse et je m'en réjouis. Je lui recommande toutefois d'user de son esprit critique acéré afin de faire preuve du discernement nécessaire parmi la foule d'informations peu objectives et malheureusement trop souvent incorrectes qui foisonnent dans les médias. Je vous ferai remarquer également qu'il est loisible à tout un chacun de s'exprimer lors des consultations du public qui sont organisées pour chaque demande d'autorisation d'essai en champ avec un organisme génétiquement modifié ou d'essai clinique avec un médicament génétiquement modifié. Ceci dit, dans le domaine médical, on ne retrouve pas de réelle opposition.

Un second point que vous avancez est l'absence de tests de toxicité ou allergénicité. J'attire donc votre attention sur la réponse apportée dans le rapport de la consultation du public sur le dossier B/BE/11/V4 publié sur le site internet de l'administration fédérale www.ogm-egg.be dont voici quelques extraits :

« L'évaluation des risques se passe de façon proportionnelle au niveau de dissémination envisagé: plus l'échelle de dispersion de l'OGM augmente, plus l'évaluation des risques est détaillée (voir les annexes II et IIIB de l'AR du 21/02/2005 pour plus d'informations).»

« Le maïs transgénique n'a effectivement pas fait l'objet de tests quant à sa toxicité, son allergénicité ou d'autres effets nocifs. Un complément d'étude quant aux effets toxiques, allergènes ou nocifs du maïs transgénique serait toutefois disproportionné par rapport à l'absence de risques attendus liés à cette demande d'essai en champ. Différentes raisons expliquent cela :

- L'essai en champ a pour objet d'examiner si les plantes contenant une expression accrue du gène GA20oxidase-1 présentent également en conditions agricoles normales (et donc en dehors des conditions de laboratoire) un phénotype d'allongement et s'il existe une interaction entre l'allongement et la sensibilité à la verse ainsi que la capacité de rendement pour différentes densités de semis. Ce maïs transgénique n'entrera pas dans la chaîne alimentaire et la ligne d'essai ne sera pas cultivée ni commercialisée en tant que variété. Dans le cas où une demande serait ultérieurement introduite en vue d'une culture et d'une commercialisation, tous les aspects relatifs aux effets toxiques, allergènes et/ou autres effets nocifs seront étudiés en détail.
- Il n'existe aucune indication (données de littérature) d'effets toxiques ou allergènes d'une expression accrue du gène GA20oxidase-1. La GAoxidase-1 est une enzyme qui intervient dans la voie de biosynthèse fortement régulée des gibbérellines. Des données expérimentales révèlent qu'une expression relativement fortement accrue du gène GAoxidase-1 entraîne au final une activité GA1 3x supérieure. »

Le développement des OGM, lorsqu'il est encadré comme nous nous en assurons, a un réel intérêt scientifique. Je suis entièrement d'accord d'éviter la commercialisation si un OGM ne présente pas toutes les garanties voulues mais cette nécessaire attention ne peut empêcher toute expérimentation scientifique. Si le risque zéro n'existe pas, le principe de précaution ne peut nous imposer l'immobilisme. Lorsque toutes les mesures de sécurité sont assurées, il faut laisser une chance au progrès car ce progrès, un jour ou l'autre, nous concerne tous.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.



Sabine LARUELLE

Michel, élève du Rucher Ecole de la saison 2010-2012, est parti s'établir définitivement en Thaïlande. Bien décidé à démarrer son rucher là-bas, il nous raconte sa rencontre avec les abeilles et les apis thaïlandais !

Découverte d'un rucher à Loei en Thaïlande

J'ai eu la chance et le plaisir de découvrir un rucher à quelques centaines de mètres de chez moi, au moment où les apiculteurs étaient occupés. Ces personnes ont été tout heureuses de me montrer leurs ruches, en précisant que les abeilles étaient européennes. J'avais eu à quelques reprises des visites amicales d'abeilles dans ma chambre, et je sais maintenant d'où elles viennent.

Beaucoup de ruches n'ont plus de reines, et sur la dizaine de ruches que nous avons visitées, on n'y a découvert qu'un seul faux bourdon. Situation qui semble normale ici. C'est en octobre, appelé ici l'hiver, que la saison semble démarrer pour les abeilles, avec l'introduction d'une nouvelle reine dans chaque ruche (les reines ne sont gardées qu'une seule année). L'apiculteur me téléphonera pour indiquer le moment où il va introduire les reines. Encore un bon moment en perspective. Sur les six mois que dure la saison apicole, l'apiculteur récolte de 30 à 40 kg de miel par ruche. Cela me semble pas mal, au vu du type de ruche. Concernant l'absence presque totale de mâles, cela me fait penser à la ruche en hiver en Europe. Mais ce qui me paraît étonnant, c'est que là où l'on trouvait une reine, il y avait des œufs et des larves.

Comme le rucher était proche de la maison, je suis retourné prendre



mon appareil photo pour faire partager ces quelques instants que j'ai fortement appréciés.

Pour ne pas perdre de temps et ne pas non plus perdre la

face, je n'ai pas enfilé ma tenue d'apiculteur. Grand bien me fit, je me suis senti plus « proche » des abeilles

Voici donc quelques photos prises cet après-midi là.



La ruche, en l'état, le toit simplement ôté. Les cuvettes d'eau sont mises à l'intérieur pour éviter les « ennemis » (je suppose les frelons)



On y voit la reine. Les abeilles étant peu nombreuses, j'ai pu la repérer facilement.



On enfume parfois les ruches lorsque les abeilles sont un peu moins calmes.



L'équipe
d'apicultrices.

Merci encore pour votre travail, que j'ai beaucoup apprécié pendant les deux ans de cours.

Michel



Une nouvelle acquisition dans notre bibliothèque



L'abeille vole de fleur en fleur, puis repart vers sa ruche, les pattes pleines de pollen. A quoi lui sert donc de récolter ce pollen? Est-ce avec cela qu'elle fabrique du miel? Des pages dépliantes, des photographies saisissantes.

Voici un petit livre pour des enfants à partir de 4 ans qui les amènera à de jolis rêves après la lecture du soir.

Edition Mango jeunesse (ISBN : 978 2
7404 2923 5)

Michel



BIJENHOF sprl

Moravie 30

B-8501 Bissegem-Kortrijk

(près de l'aéroport de Wevelgem)

tel. : 056/ 35 33 67 fax. :056/ 37 17 77 - info@bijenhof.com -

www.bijenhof.com

Heures d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Le samedi de 9 à 12 h.

Fermé dimanches et jours fériés.

LE SEUL FABRICANT DE MATÉRIEL DU BENELUX
LES MEILLEURS PRIX

Gaufres de cire : Bienen maier

**Gaufres de cire : Garanti 100 % la cire d'abeille pure,
laminée ou coulée**

Matériel en inox 18/10 (argonlas) : Extracteur-
maturateurs - cérificateurs - mélangeurs-Sucapi-etc.

Ruches : bois massif dans tous gabarits standard,
segerberger, ruche polystyrène combi,...

Nourrissement : Sucre cristallisé, nektapol, trim-o-bee,
apisuc, apifondant, paté ambrosius.

**Pour connaître nos prix, les adresses de nos dépôts et
visualiser les photos, consultez notre site :**
www.bijenhof.com

En page 150 du Rucher Fleuri de septembre 2012, nous vous annonçons le 1er congrès européen de l'apiculture en France à Agen du 11 au 14 octobre, en voici le

Communiqué de presse AFP



Les milliers d'apiculteurs européens réunis à Agen (Lot-et-Garonne) de jeudi à dimanche ont salué les avancées de leur combat pour sauver les abeilles menacées notamment par les pesticides, mais se préparent à de nouvelles batailles, sur fond de crise, avec l'industrie agrochimique.

Au fil des ans, les études scientifiques ont permis d'établir que les pesticides dits "systémiques" ou "néonicotinoïdes" ont bien un impact létal sur les abeilles, qu'ils désorientent, au point que certaines ne savent plus revenir à leur ruche: en une quinzaine d'années, leur mortalité est passée de 5 à 30%.

Une étude de l'Inra en ce sens, visant le pesticide Cruiser OSR, a notamment été diffusée dans "Science", en mars, non sans être contestée sur la méthode par Syngenta, fabricant suisse du produit. D'autres recherches ont été présentées au Congrès d'Agen.

Le chercheur italien Marco Lodesani, coordinateur du programme de surveillance et de recherche en apiculture APENET, a ainsi assuré avoir constaté que sous l'effet du "Cruiser", les abeilles "perdent la perception des couleurs et même la mémoire des odeurs".

En Europe, les cris d'alarme des protecteurs des abeilles, vigies de l'écosystème où elles occupent, à travers la pollinisation, une place centrale, sont de plus en plus entendus.

"Nous avons obtenu quelques avancées, témoigne Sophie Dugué, vice-présidente de l'Unaf (Union nationale de l'apiculture française): les Italiens, les Slovènes, les Allemands ont interdit ou suspendu l'utilisation de ces pesticides", dit-elle, même si Syngenta

tient à souligner qu'en Allemagne et en Italie, le Cruiser est seulement "*suspendu*", et non interdit, pour son usage sur le maïs.

Après la suspension du Cruiser, "*en Italie, les producteurs de maïs ont utilisé les règles de l'agronomie en procédant à la rotation des cultures et les rendements des cultures de maïs ont été bien supérieurs*", assure Francesco Panella, président du syndicat apicole italien, en soulignant que les maïsiculteurs n'ont pas pour autant été touchés par la Chrysomèle, insecte combattu par ce pesticide.

En France, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a de son côté confirmé le 29 juillet le retrait définitif de l'Autorisation de mise sur le marché (AMM) du Cruiser OSR utilisé en traitement de semence pour le colza. Reste son usage pour le maïs, qui, bien que contesté, n'a pas été à ce stade définitivement banni.

Pressions des lobbys

Pour les apiculteurs, qui, depuis la fin des années 1990, ont aussi obtenu le retrait du Régent et du Gaucho (Bayer), la partie reste toutefois dure.

"*Les intérêts économiques en jeu sont importants, notamment autour de la culture du maïs, bastion de l'agriculture*", explique un spécialiste français sous couvert de l'anonymat, qui évoque aussi les "*pressions des lobbys de l'industrie des produits phytopharmaceutiques*".

Selon Eurostat, la France est le premier producteur agricole européen, leader sur le maïs, se situant aussi au deuxième rang mondial concernant l'exportation de semences. Ce pays arrive donc logiquement en tête en termes d'utilisation de pesticides.

Dans une allocution diffusée aux apiculteurs à Agen Stéphane Le Foll a annoncé pour début 2013 "*un plan stratégique pour l'abeille*", sans en révéler le contenu, jugeant d'ores et déjà scandaleux que la France soit importatrice de miel.

Des menaces qui planent encore

Mais ces bonnes dispositions gouvernementales pourraient être insuffisantes, selon les représentants de l'apiculture.

Syngenta pourrait selon eux tenter de s'appuyer sur un règlement européen de 2009 instaurant la libre circulation de "*semences traitées*", pour continuer à vendre le Cruiser OSR.

"*Tout ce que nous avons fait depuis des années serait ruiné*", s'inquiète Me Bernard Fau, avocat de l'Unaf, impliqué depuis des années dans les procédures judiciaires visant les pesticides.

Contacté par l'AFP, un porte-parole de Syngenta a souligné que l'on attendait, avant la fin 2012, une évaluation de ce type de produit par l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments).

"*Nous contestons le fait que les autorités françaises aient pris cette décision unilatérale*", a-t-il déclaré, en soulignant que "*personne d'autre*" en Europe n'a suivi.

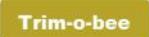
**Tout le matériel apicole
de qualité
et de fabrication européenne**

A 10' de Ath, 20' de Tournai, 40' de Bruxelles ou de Lille

- Ruches de qualité et de fabrication artisanale
- Conseils
- Remises pour les achats groupés de Sections ou Ruchers Ecoles
- Carte de fidélité
- Vente en ligne



www.Bee-API.be



Bee-API SPRL Rue Caluyère, 5B 7862 OGY (Lessines)	Tel 068/44.80.59 info@Bee-API.be	Don't Worry, Bee-API ☺
--	---	-------------------------------

Ouvert le mercredi de 19h à 21h, le samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi, sur rendez-vous en journée ou en soirée (9h—20h)

Journée d'information à Namur **Le dimanche 27 janvier 2013**



Le Comité d'accompagnement du programme miel vous invite, comme chaque année à une journée d'information à Namur le dernier dimanche de janvier.

La désormais traditionnelle « journée de janvier » permet à tous les apiculteurs d'assister à de nombreuses interventions et conférences, ponctuées de pauses riches en échanges et retrouvailles.

La matinée sera consacrée au bilan de l'année apicole et à la présentation des actions financées par le programme miel.

Le thème du programme de l'après-midi sera :

« Les techniques alternatives de lutte contre la varroase »

Venez nombreux. Cette journée est l'occasion de rencontrer des apiculteurs venus de toute la partie francophone du pays.

Le 27 janvier 2013 de 10h à 17h30 dans les auditoriums de la Faculté de Médecine de Namur.

Entrée libre, nombreuses possibilités de parking dans les environs.

Beecome 2013



Le deuxième congrès européen d'apiculture aura lieu à Louvain la Neuve à l'occasion des 30 ans du CARI, du 9 au 11 novembre 2013.

Des conférences, un village d'exposants, des espaces d'expositions didactiques, une exposition artistique, seront le cadre de nombreuses rencontres.

Plusieurs membres de notre association font partie de l'équipe organisatrice de ce grand rassemblement qui permettra aux apiculteurs de toute l'Europe de s'informer et de se retrouver.

Nous vous en donnerons régulièrement des nouvelles.

Notez dès à présent les dates des 9, 10 et 11 novembre 2013. Nous aurons besoin de vous pour nous aider à accueillir tous les visiteurs.

Anne Van Eeckhout



La région bruxelloise a déclaré 2012 année de la gastronomie. Nous participons à « Brusselicious 2012 », en vous proposant chaque trimestre une recette inédite et de saison, proposée et testée par notre chef coq apicole ! Bon appétit ...

Le magret de canard au miel

Recette simple, rapide et peu onéreuse. Il est possible de remplacer le magret par des blancs de pintades ou autres volailles.

Ingrédients pour deux personnes:

- Magret de canard +/- 400 gr
- 2 pommes
- 65 g de beurre
- 40 g de miel de Bruxelles
- 2 échalotes
- 1 c à c de vinaigre
- Sel et poivre

Préparation du magret de canard au miel :

Faire fondre 25 g de beurre dans une poêle

Ajouter les échalotes finement hachées avec un peu d'eau et le vinaigre. Laisser blondir

Ajouter 35 g de miel. Laisser frémir 2 min. et assaisonner (sel et poivre). Garder la sauce au chaud au bain-marie

Tailler le côté peau du magret avec un couteau bien aiguisé

Faire dorer le magret côté peau à feu doux-moyen pendant +/- 8 minutes

Assaisonner (sel et poivre) puis faire cuire 2 à 3 min. côté chair.

Astuce 1 : le canard se cuit selon le goût... de saignant à bien cuit.

Pour une cuisson rosée... comptez 15 à 20 minutes de cuisson à la poêle, en veillant à une cuisson en douceur !

Éplucher et émincer les pommes. Les faire colorer avec le reste de beurre et de miel dans une autre poêle

Dresser les pommes et les magrets très finement tranchés sur un plat

Servir la sauce à part

Astuce 2 : Ce plat s'accompagne soit de croquettes maison soit d'un gratin dauphinois.

Xavier

Abeilles dans l'art

Fronton du bâtiment de la Cour des Comptes, rue de la Régence à Bruxelles.

On y remarque une ruche dans le coin gauche.



Photo : Brigitte Cornet.





Petites annonces:

A vendre, maturateur Thomas 300 kg monté sur roulette, fond conique, en bon état : 200 € .

Contacteur Marc : marc.eylenbosch@labardane.be



A vendre (pour cause de cessation d'activités apicoles)

1 extracteur '4 cadres' manuel

1 ruche 12 cadres complète / 7 hausses / une quarantaine de cadres de hausse / une vingtaine de cadres de corps / partitions / grilles à reine / 1 ruchette 8 cadres / 1 ruchette 6 cadres / 1 ruchette 4 cadres

4 nourrisseurs / 2 enfumoirs / 1 piège à pollen / petit matériel: lève cadre, chasse abeilles, pince à reine,.../ cires gaufrées / 1 filtre / plaquettes de thymovar

1 salopette, 1 vareuse, 1 chapeau

1 trentaine de pots 500g

réglettes de bois pour la fabrication de cadres

possibilité récupération cabanon de jardin et socle stable

Prix à convenir.

Contact : Ann 02/267.36.18 ou

annbergmans@skynet.be



SOCIETE ROYALE D'APICULTURE **III**
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

No entreprise: 0414-816-441
Site : www.api-bxl.be
Courriel: lerucherfleuri@yahoo.fr

Président : **Yves ROBERTI LINTERMANS**
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
Tél : 02/270.98.86

Siège social : Rue au Bois 365b bte 19
1150 Bruxelles

Trésorier : **André VERSÉ**
Avenue des Pinsons, 24 – 1410 Waterloo
Tél : 02/354 24 22

Secrétariat: **Christine BAETENS**
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : **Gérald KOHL**
Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel
Tél : 02/461 22 88

Prêt de matériel de miellerie : **Antoinette DUSTIN**
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles
Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : **Michel HUBERT**
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles
Tél : 02/770 45 63 - 0485/142 339
bibliotheque@api-bxl.be

Atelier Encirage: **Louis MONEGER** encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage: **Bernard DELFORGE**
rucherdelevage@api-bxl.be

cotisation 2013:

Membre adhérent : 18 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

Membre sympathisant : 15 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement a revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte IBAN BE13 0000 3564 1739

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

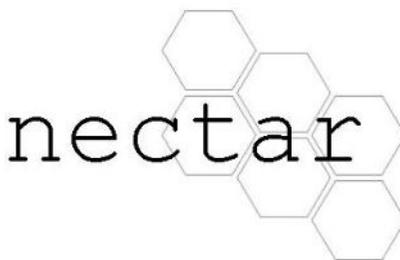
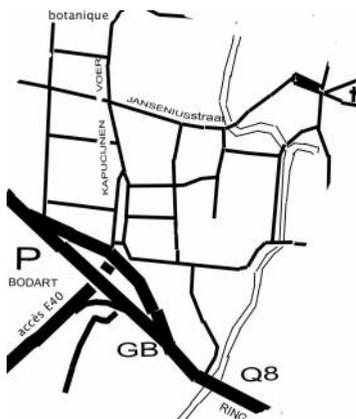
Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche - Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

Ouvert:

les mardi, vendredi, samedi
de 9.30 à 12h
et de 13 à 18h
Et sur rendez-vous



Janseniusstraat ,10
3000 LOUVAIN

tel/fax: 016/22.84.54
Info.nectar@skynet.be
www.imkerijnectar.be

Une association de BIJENHOF sprl. BISSEGEM